Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 056-215601857-20260709-DEL2026104-DE

Délibération
Conseil Municipal *du 09 juillet 2026*

Référence : 2026104

Objet : **Subvention annuelle de fonctionnement 2026 à l'ADMR**

Département du Morbihan
Arrondissement de Lorient
Commune de Quéven

Nombre de conseillers :
En exercice : 29

Présents : 23
Procurations : 6

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, le Conseil Municipal de la commune de Quéven, dûment convoqué le trois juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, à vingt heures trente, sous la présidence de Marc Boutruche, Maire.

Présents : BOUTRUCHE Marc, OLIVIER Céline, KLEIN Fabrice, GILLMANN Julie, FOLLO Anthony, PIERRE Myriam, LE TALLEC Marc, DANIEL Aziliz, BAUDET Damien, MEVELLEC Laurence, LE RAVALEC Stéphane, BENON Ludovic, CARGOET Sophie, KERHOAS Gérard, GARCIA Nolwenn, JACQUET Jean-Baptiste, PIQUÉE Cécile, GUILLOU Emilie, SURGET Damien, EZANO Mathys , NAOUR Nicole, LE CAM Corinne, LE DELLIOU Stéphane,
Pouvoirs : **CHAPRON Sophie** à KLEIN Fabrice , **GILLARD Pascale** à NAOUR Nicole, **CARARON Grégory** à FOLLO Anthony, **ASENSIO Marie-Laure** à GILLMANN Julie, **GERAY Laurent** à BOUTRUCHE Marc, **LE MARRE Danielle** à LE DELLIOU Stéphane

Julie Gillmann ne prend pas part au vote (Vice-Présidente de l'ADMR)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-4, L.2121-29, L.2121-29,
Vu les crédits inscrits au budget en cours,
Considérant la volonté municipale de favoriser la vie associative locale,
Considérant la demande de subvention présentée par L'ADMR,
Considérant l'avis du Bureau Municipal,

Domaine	Association	Somme proposée
Social	ADMR de PONT-SCORFF (4 971 repas livrés sur Quéven pour 32 dossiers)	2 485,50 €
Social	ADMR de Guidel - Quéven	2 000,00 €

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
par 28 voix pour,

- **Adopte les subventions telles que présentées.**

A Quéven, le 09 juillet 2026

Anthony Follo, Secrétaire de séance	Marc Boutruche, Maire de Quéven
Notifiée le :	